

Engagements des parents dans le cadre de la catéchèse

Par l'inscription à la catéchèse de notre enfant, nous parents ou personnes responsables de l'enfant, nous nous engageons à soutenir et accompagner notre enfant dans son questionnement et sa démarche d'entrée dans la communauté chrétienne et notamment :

- En l'accompagnant aux rencontres de catéchèse au minimum selon ce qui sera demandé par les catéchistes. Les matinées de la catéchèse sont à priori intergénérationnelles, tous les paroissiens y sont invités et les parents plus particulièrement.
- En l'accompagnant aux célébrations qui font partie du parcours : les eucharisties dominicales liées aux rencontres de caté, la messe de Noël des familles le 24 décembre, les célébrations pascales, une célébration de réconciliation...
- Si pour diverses raisons cet accompagnement n'est pas possible, nous cherchons un autre **adulte dans la foi** pour le faire : parrain, marraine, grand-parent, paroissien...

Par respect des enfants du groupe et du catéchiste, nous veillerons à ce que notre enfant soit présent, à l'heure, à toutes les rencontres et célébrations. Nous préviendrons en cas de retard ou absence exceptionnels, et nous chercherons des solutions pour que notre enfant vive d'une autre manière la rencontre manquée, en accord avec le catéchiste. Nous inciterons notre enfant à avoir une attitude polie et respectueuse des autres. Pendant la rencontre il sera sous l'autorité du catéchiste.

Si notre enfant est en situation de handicap ou vit des difficultés, nous en parlerons avec le catéchiste pour que le meilleur accueil lui soit réservé.

Nous préviendrons les catéchistes de tout souci d'ordre médical : allergies, poux, contre-indications particulières à certaines activités, etc.

Si nous ne sommes pas disponibles pendant une rencontre de catéchèse, nous donnerons aux catéchistes un autre numéro de téléphone en cas d'urgence. En cas d'accident, si nous ne sommes pas joignables, nous autorisons les catéchistes à appeler le médecin ou l'ambulance si nécessaire.

Nous participons aux frais de la catéchèse (matériel, locaux...) en remettant le plus tôt possible 15€ au catéchiste de notre enfant, **dans une enveloppe fermée, aux nom et prénom de notre enfant**. Ces frais ne doivent pas être un obstacle à la participation à la catéchèse, n'hésitez pas à nous en parler !

Date et signature des parents ou personnes responsables :